

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds indiciel rendement amélioré services publics canadiens Evolve. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Evolve Funds Group Inc. (« Evolve ») à l’adresse info@evolveetfs.com ou par téléphone au 1-844-370-4884, ou visitez le www.evolveetfs.com.

Avant d’investir dans un fonds, vous devriez évaluer s’il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

CE FONDS EST UN ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC) ALTERNATIF. Il peut investir dans des catégories d’actifs ou utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas autorisées pour d’autres types d’OPC. Les caractéristiques particulières qui différencient ce fonds des autres types d’OPC consistent notamment en des emprunts pour l’achat de titres de participation supplémentaires, ce qui crée un effet de levier dans le portefeuille. Cet effet de levier sera utilisé conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du fonds, mais dans certaines conditions de marché, il peut accélérer le rythme auquel votre investissement perd de la valeur.

BREF APERÇU

Code du fonds	EVF241	Gestionnaire du fonds	Evolve Funds Group Inc.
Date de création de la catégorie	Au 1 août 2024	Gestionnaire de portefeuille	Evolve Funds Group Inc.
Valeur totale au 1 août 2024:*	S.O.	Distributions	Mensuelles, le cas échéant
Ratio des frais de gestion (RFG)**	S.O.	Placement minimal	500 \$ initialement, aucun placement minimal subséquent

*Cette information n’est pas disponible puisque le fond est nouveau. **Le RFG n’est pas disponible puisque le fond est nouveau.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

L’objectif de placement du Fonds Evolve est de reproduire, autant qu’il est raisonnablement possible de le faire avant déduction des frais, jusqu’à 1,25 fois le rendement du Solactive Canada Utilities Index ou de tout indice qui le remplace, tout en réduisant le risque de perte. Le Fonds Evolve investit principalement dans des titres qui composent l’indice. Pour rehausser le rendement, ainsi que pour atténuer le risque et réduire la volatilité, le Fonds Evolve aura recours à un programme de vente d’options d’achat couvertes au gré du gestionnaire.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 1 août 2024. Les placements du fonds changeront avec le temps.

10 principaux placements (au 1 août 2024)	% de la valeur liquidative	Répartition des placements (au 1 août 2024)	% des actifs
CETTE INFORMATION N’EST PAS DISPONIBLE PUISQUE LE FONDS EST NOUVEAU.		CETTE INFORMATION N’EST PAS DISPONIBLE PUISQUE LE FONDS EST NOUVEAU.	

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l’argent.

Une façon d’évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s’appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l’argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l’argent.

NIVEAU DE RISQUE

Evolve estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**. Comme il s’agit d’un nouveau fonds, le niveau de risque n’est qu’une estimation donnée par Evolve. En règle générale, ce niveau de risque est établi d’après la variation du rendement du fonds d’une année à l’autre. Il n’indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l’argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus du fonds pour plus de renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent avoir une incidence sur le rendement du fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce fonds n’offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts d’OPC de catégorie A non couvertes du fonds depuis leur création. Les frais du fonds ont été déduits de rendement exprimé. Ils réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts d’OPC de catégorie A non couvertes du fonds au cours des dernières années civiles.

Toutefois, cette information n’est pas disponible puisque le fonds est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette section présente le meilleur et le pire rendement des parts d’OPC de catégorie A non couvertes du fonds sur trois mois.

Toutefois, cette information n’est pas disponible puisque le fond est nouveau.

Rendement moyen

Cette section présente la valeur et le taux de rendement annuel composé d’un placement hypothétique de 1 000 \$ dans les parts d’OPC de catégorie A non couvertes du fonds.

Toutefois, cette information n’est pas disponible puisque le fond est nouveau.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- qui cherchent à obtenir un revenu de dividende régulier et une appréciation du capital à long terme;
- qui sont disposés à assumer les risques associés à une exposition à effet de levier (jusqu’à 125 %) à des titres canadiens de services publics, réseaux pipeliniers et de télécommunications; et
- qui recherchent un rendement accru provenant d’une stratégie de vente d’options d’achat couvertes.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l’impôt sur l’argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d’épargne-retraite ou un compte d’épargne libre d’impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s’ajoutent à votre revenu imposable, qu’elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts d’OPC de catégorie A non couvertes du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d’une catégorie et d’un fonds à l’autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu’un autre. Informez-vous sur les autres catégories, fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d’acquisition

Option avec frais d’acquisition	Ce que vous payez en pourcentage (%)	Ce que vous payez en dollars (\$)	Comment ça fonctionne
Frais d’acquisition initiaux	Entre 0 % et 5 % du montant acheté	Entre 0 \$ et 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ achetée	Vous et votre représentant convenez d’un taux.
			Les frais d’acquisition initiaux sont déduits du montant acheté. Ils sont versés à la société de votre représentant à titre de commission.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la catégorie du fonds. Les frais de la catégorie du fonds sont composés des frais de gestion, des frais d’administration fixes, les coûts du fonds et des frais d’opération. Les frais de gestion annuels de la catégorie du fonds sont de 1,60 % de la valeur du fonds. Les frais d’administration fixes de la catégorie du fonds sont de 0,15 % de la valeur de la catégorie du fonds. Puisque le fonds est nouveau les coûts du fonds et les frais d’opération ne sont pas encore disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission continue. La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Evolve verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux varie selon l’option de frais d’acquisition choisie :

Commission de suivi : 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année. Cela correspond à 10,00 \$ par année sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Vous pourriez avoir à payer d’autres frais lorsque vous achetez, possédez, vendez ou échangez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d’opération à court terme	Il se pourrait que vous ayez à payer jusqu’à 2 % de la valeur des parts que vous vendez dans les 30 jours suivant leur achat lorsque le gestionnaire détermine que l’activité de négociation représente une négociation excessive pour profiter de fluctuations à court terme sur le marché. Ces frais sont payés au fonds.
Frais d’échange	La société de votre représentant peut vous facturer jusqu’à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre les parts d’un autre fonds commun de placement d’Evolve Funds Group Inc. Aucuns frais d’échange ne sont versés à Evolve Funds Group Inc. pour des échanges de parts.
Frais de changement	La société de votre représentant peut vous facturer jusqu’à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre les parts d’une autre catégorie du fonds.

ET SI JE CHANGE D’IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d’un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus ou de l’aperçu du fonds;
- d’annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d’une souscription ou d’une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l’aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l’information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d’autres documents d’information du fonds, communiquez avec Evolve Funds Group Inc. ou votre représentant. Ces documents et l’aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Evolve Funds Group Inc.

Scotia Plaza Street West, Suite 3404, Toronto ON M5H 3Y2

info@evolveetfs.com

416.214.4884

1.844.370.4884

www.evolveetfs.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans des organismes de placement collectif, veuillez consulter la brochure Comprendre les organismes de placement collectif sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds indiciel rendement amélioré services publics canadiens Evolve. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Evolve Funds Group Inc. (« Evolve ») à l’adresse info@evolveetfs.com ou par téléphone au 1-844-370-4884, ou visitez le www.evolveetfs.com.

Avant d’investir dans un fonds, vous devriez évaluer s’il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

CE FONDS EST UN ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC) ALTERNATIF. Il peut investir dans des catégories d’actifs ou utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas autorisées pour d’autres types d’OPC. Les caractéristiques particulières qui différencient ce fonds des autres types d’OPC consistent notamment en des emprunts pour l’achat de titres de participation supplémentaires, ce qui crée un effet de levier dans le portefeuille. Cet effet de levier sera utilisé conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du fonds, mais dans certaines conditions de marché, il peut accélérer le rythme auquel votre investissement perd de la valeur.

BREF APERÇU

Code du fonds	EVF240	Gestionnaire du fonds	Evolve Funds Group Inc.
Date de création de la catégorie	Au 1 août 2024	Gestionnaire de portefeuille	Evolve Funds Group Inc.
Valeur totale au 1 août 2024.*	S.O.	Distributions	Mensuelles, le cas échéant
Ratio des frais de gestion (RFG)**	S.O.	Placement minimal	500 \$ initialement, aucun placement minimal subséquent

*Cette information n’est pas disponible puisque le fond est nouveau. **Le RFG n’est pas disponible puisque le fond est nouveau.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

L’objectif de placement du Fonds Evolve est de reproduire, autant qu’il est raisonnablement possible de le faire avant déduction des frais, jusqu’à 1,25 fois le rendement du Solactive Canada Utilities Index ou de tout indice qui le remplace, tout en réduisant le risque de perte. Le Fonds Evolve investit principalement dans des titres qui composent l’indice. Pour rehausser le rendement, ainsi que pour atténuer le risque et réduire la volatilité, le Fonds Evolve aura recours à un programme de vente d’options d’achat couvertes au gré du gestionnaire.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 1 août 2024. Les placements du fonds changeront avec le temps.

10 principaux placements (au 1 août 2024)	% de la valeur liquidative	Répartition des placements (au 1 août 2024)	% des actifs
CETTE INFORMATION N’EST PAS DISPONIBLE PUISQUE LE FONDS EST NOUVEAU.		CETTE INFORMATION N’EST PAS DISPONIBLE PUISQUE LE FONDS EST NOUVEAU.	

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l’argent.

Une façon d’évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s’appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l’argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l’argent.

NIVEAU DE RISQUE

Evolve estime que la volatilité de ce fonds est **moyenne**. Comme il s’agit d’un nouveau fonds, le niveau de risque n’est qu’une estimation donnée par Evolve. En règle générale, ce niveau de risque est établi d’après la variation du rendement du fonds d’une année à l’autre. Il n’indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l’argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus du fonds pour plus de renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent avoir une incidence sur le rendement du fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts d'OPC de catégorie F non couvertes du fonds depuis leur création. Les frais du fonds ont été déduits de rendement exprimé. Ils réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts d'OPC de catégorie F non couvertes du fonds au cours des dernières années civiles.

Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le fonds est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette section présente le meilleur et le pire rendement des parts d'OPC de catégorie F non couvertes du fonds sur trois mois.

Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le fond est nouveau.

Rendement moyen

Cette section présente la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans les parts d'OPC de catégorie F non couvertes du fonds.

Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le fond est nouveau.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- qui cherchent à obtenir un revenu de dividende régulier et une appréciation du capital à long terme;
- qui sont disposés à assumer les risques associés à une exposition à effet de levier (jusqu'à 125 %) à des titres canadiens de services publics, réseaux pipeliniers et de télécommunications; et
- qui recherchent un rendement accru provenant d'une stratégie de vente d'options d'achat couvertes.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts d’OPC de catégorie F non couvertes du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d’une catégorie et d’un fonds à l’autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu’un autre. Informez-vous sur les autres catégories, fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d’acquisition

Il n’y a aucuns frais d’acquisition lorsque vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de cette catégorie du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la catégorie du fonds. Les frais de la catégorie du fonds sont composés des frais de gestion, des frais d’administration fixes, les coûts du fonds et des frais d’opération. Les frais de gestion annuels de la catégorie du fonds sont de 0,60 % de la valeur du fonds. Les frais d’administration fixes de la catégorie du fonds sont de 0,15 % de la valeur de la catégorie du fonds. Puisque le fonds est nouveau les coûts du fonds et les frais d’opération ne sont pas encore disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n’est payée par le fonds à votre représentant sur les parts d’OPC de catégorie F non couvertes.

3. Autres frais

Vous pourriez avoir à payer d’autres frais lorsque vous achetez, possédez, vendez ou échangez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d’opération à court terme	Il se pourrait que vous ayez à payer jusqu’à 2 % de la valeur des parts que vous vendez dans les 30 jours suivant leur achat lorsque le gestionnaire détermine que l’activité de négociation représente une négociation excessive pour profiter de fluctuations à court terme sur le marché. Ces frais sont payés au fonds.
Frais d’échange	La société de votre représentant peut vous facturer jusqu’à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre les parts d’un autre fonds commun de placement d’Evolve Funds Group Inc. Aucuns frais d’échange ne sont versés à Evolve Funds Group Inc. pour des échanges de parts.
Frais de changement	La société de votre représentant peut vous facturer jusqu’à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre les parts d’une autre catégorie du fonds.

ET SI JE CHANGE D’IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d’un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus ou de l’aperçu du fonds;
- d’annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d’une souscription ou d’une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l’aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l’information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d’autres documents d’information du fonds, communiquez avec Evolve Funds Group Inc. ou votre représentant. Ces documents et l’aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

[Evolve Funds Group Inc.](#)

Scotia Plaza, 40 King Street West, Suite 3404, Toronto ON M5H 3Y2

info@evolveetfs.com

416.214.4884

1.844.370.4884

www.evolveetfs.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans des organismes de placement collectif, veuillez consulter la brochure Comprendre les organismes de placement collectif sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.